



Association " La Tontine "
20, rue du Petit Anjou - 49170 - St Martin du Fouilloux

ASSEMBLEE GENERALE
DU 01 AVRIL 2006
DE L'ASSOCIATION « LA TONTINE »

Présidente : Monique LEROY
Trésorier : Philippe QUESSON
Secrétaire : Martine BURIET

Vice Président : Constant PERRAULT
Trésorière adjointe : Evelyne LAISNE
Secrétaire adjointe : Catherine PERRAULT

SOMMAIRE

- ❑ **RAPPORT MORAL**
- ❑ **RAPPORT FINANCIER**
- ❑ **PROCES VERBAUX ETABLIS A LOMPOUL ET A KEBEMER**
- ❑ **PROJETS DE REALISATION ET DE DEVELOPPEMENT**
- ❑ **IMPRESSIONS DES MEMBRES DE LA DELEGATION**
- ❑ **ANNEXES**

RAPPORT MORAL

En 2005, le GIE de Lompoul et l'Association la Tontine ont fêté leur 10^{ème} année de partenariat.

Sous l'arbre à palabre du chef du village, nous avons retracé ensemble cette aventure humaine et cherché les moyens de faire vivre autrement cet échange entre nos deux peuples où le choc des cultures, des niveaux de vie, de la technicité est souvent brutal et source d'incompréhension. Il faut sans cesse s'expliquer, s'écouter, recadrer, palabrer pour définir des objectifs communs dans le respect des valeurs mutuelles.

2005 : année de réflexion sur le sens de notre action :

- ↳ Comment accompagner les projets sans « *les porter* » en totalité ?
- ↳ Comment dynamiser mais ne pas penser, ni réaliser à la place du GIE ?
- ↳ Comment élaborer ensemble les projets mais laisser libre court à leur esprit d'initiative ?

2005 : année de bilan du partenariat :

- ↳ Autour des réalisations soutenues par la Tontine et de leur adéquation à la réalité du terrain
- ↳ Autour de nos méthodes d'entraide : il serait préférable de laisser démarrer les projets et de les soutenir en les dynamisant.
- ↳ Autour de notre collaboration avec le GIE de Lompoul, il serait souhaitable d'y associer l'ensemble de la population peul et wolof, hommes et femmes toute caste confondue.

2005 : année déterminante dans le changement d'orientation du partenariat :

- ↳ Par une participation matérielle et financière des habitants de Lompoul aux réalisations.
- ↳ Par une mobilisation du GIE, pour une meilleure communication et un suivi régulier des projets en cours (courrier mensuel, information des adhérents par Internet).

2005 : projet d'une Mutuelle pour des micro-financiers :

- ↳ Mise en place officielle d'une agence de Crédit Mutuel à Lompoul en lien avec celle de Kébémér (110 personnes ont déjà adhéré et cotisé en prévision de l'ouverture de cette Mutuelle).
- ↳ Participation possible de la Tontine au démarrage de cette Mutuelle (apport d'un fond de roulement, aménagement de l'agence).
- ↳ Engagement de communication des rapports financiers de fonctionnement tous les 6 mois.

Les habitants de Lompoul attendent avec impatience l'avis de ses adhérents pour mettre en place la caisse de Mutuelle.

Scolarisation :

La Tontine a financé en partie la construction de deux salles de classe qui sont opérationnelles.

Les instituteurs se mobilisent pour la mise en place d'un journal inter-école et d'un jardin pédagogique (les trois écoles de Lompoul et des écoles françaises).

Les résultats scolaires sont en nette amélioration et le taux de scolarisation progresse (300 élèves).

Maraîchage :

Les cultures maraîchères sont en plein essor, les collines sont à nouveau cultivées et produisent des légumes pour la commercialisation.

Faute de moyen pour l'achat des semences et l'acheminement des légumes, les femmes ne cultivent que de petites parcelles. La mise en place de la Mutuelle leur permettrait de développer leurs productions et d'améliorer leurs revenus.

Eau

Le puits a été recreusé et rehaussé mais la pompe n'est plus adaptée (puits trop profond, ensablement, difficultés d'utilisation ?). Elle devrait être installée dans le jardin pédagogique.....

Le gaspillage de l'eau est un réel problème ; l'arrosage avec des moto-pompes est inadapté à la région et épuise la nappe phréatique. A quand une prise de conscience par les agriculteurs ?

Santé

La case santé est opérationnelle et aménagée en salle d'accouchement. Le matériel a été fourni par la Croix-Rouge.

Les dons des adhérents

Un grand « *dieureudieuf* » (merci en wolof) à tous les adhérents qui nous accompagnent dans ce projet humanitaire et font confiance à la Tontine et aux femmes du GIE de Lompoul.

La mise en place d'une Mutuelle est un challenge pour notre partenariat et pour le développement économique et social de Lompoul. Comme le disait un sage du village « il vaut mieux apprendre à l'homme à pêcher plus tôt que de tendre la main pour le nourrir. C'est sur cette nouvelle voie que nous envisageons de nous engager si vous souhaitez adhérer à ce projet.

Codou Diop et les habitants de Lompoul remercient chaleureusement les membres de la Tontine et attendent votre visite. Ils vous accueilleront dans la bonne humeur et la fraternité, les membres de la délégation 2006 sont là pour en témoigner.

Monique LEROY,

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier : Philippe Quesson

ASSOCIATION LA TONTINE

SOLDE AU 01/01/2005	COMPTÉ CHEQUE	1 301,71 €
---------------------	---------------	------------

RECETTES		
ADHESIONS		1947,73€
REPAS		480,00 €
VENTE COLLIERS TROUSSES		56,00€
SOLDES DES RECETTES		2 483,73 €

DEPENSES		
REPAS		93,57 €
LOCATION DE LA SALLE		77,00€
PAPETERIE		36,00 €
TIMBRES		62,75 €
TRANSPORT DAKAR<<>>LOMPOUL		55,00 €
Fournitures scolaires		30,00 €
ACHATS COLLIERS / NAPPEES / SACS		65,00 €
PUIT		380,00 €
CLASSES : 1ère Tranche		260,00 €
CLASSES : Béton sol + 8 Fenêtres		940,00 €
CLASSES : Solde + Porte instituteurs		340,00 €
SOLDES DES DEPENSES		2 339,32 €

SOLDE AU 31/12/2005	COMPTÉ CHEQUE	1 699,77 €
---------------------	---------------	------------

PROCES VERBAUX ETABLIS A LOMPOUL

ET A KEBEMER

- *Avec le chef du village, Codou Diop, les instituteurs*
- *Avec le bureau de la Mutuelle de Kébémér*
- *Avec les habitants de Lompoul*
- *Avec le bureau du GIE de Lompoul*

Compte rendu de la réunion « La Tontine » du 15.01.06

Personnes présentes :

Monique Leroy

Codou

Le chef du village : M. Birem Diay

la vice-présidente du GIE

le directeur de l'école de Lompull

Un instituteur : M. Baba Sal

Le Représentant des parents d'élèves : M. Amadou N'Diaye ; fonction de traducteur

Sébastien Verketst

Thierry Comon

Christine Guillaumin

Compte rendu :

Codou débute en expliquant à Monique Leroy « qu'elle ne cache rien au chef du village ».

La réunion débute par une discussion entre **Codou** et le **chef du village**; où elle lui explique le principe du micro-financement. Des remerciements au nom du GIE envers La Tontine sont présentés et il est expliqué que l'association La Tontine a permis au village une aide substantielle auprès des femmes et que cette collaboration a « eu un impact positif », à travers de nombreux projets qui ont pu, de ce fait ; être mis en place.

Codou explique la venue d'un nouveau directeur d'école, qui, dit-elle, « s'investit beaucoup dans le village et conseille les habitants et le Groupement de femmes » ; elle poursuit en expliquant qu'« il devient une lanterne pour eux ».

Codou insiste cependant sur le fait que « la lettre d'or revient à La Tontine » et affirme qu'elle souhaite la pérennité de cette association.

Le **directeur** parle au nom de Codou ; il explique l'environnement défavorable que présente le village de Lompoul et avance que le village souhaite que soient prises de « nouvelles orientations » concernant la collaboration. Une de ces nouvelles orientations serait un conseil et une aide financière autour de la création d'une caisse populaire. Il exprime le fait qu'il soit aujourd'hui nécessaire d'avoir une « nouvelle approche de développement pour stimuler les initiatives de la population » en posant l'image « qu'il vaut mieux apprendre à quelqu'un à pêcher plutôt que de pêcher pour lui ». Le principe de cette caisse populaire est expliqué : une femme emprunterait de l'argent pour monter un projet, argent qu'elle remboursera par la suite.

Le **chef du village** intervient en avançant que tout cela se fait avec son accord. Il exprime le fait que « la Tontine s'avère bénéfique à tous et à tous les niveaux ».

M. Leroy prend la parole pour énoncer que ce qui a été exposé va dans le sens de ce que les adhérents souhaitent mettre en place. Elle propose que soit mise en place une réunion avec le village entier et le chef afin d'exposer les projets en cours et ces nouvelles orientations.

M. Leroy renchérit en expliquant que « la Tontine ne souhaite plus être uniquement dans le financement intégral pour des constructions mais dans l'aide participative aux personnes et aux projets individuels et collectifs, pour, qu'à terme, la population se prenne en charge ; La Mutuelle permettra de faire grandir par soi-même les projets de chacun ».

Il est convenu de la mise en place pour le lendemain soir d'une « grande réunion où tout le village sera invité ».

Codou énonce le principe du micro-financement, et explique qu'elle peut être conseillée par la Présidente du Crédit Mutuel de Kébémér.

M. Leroy insiste sur la nécessité d'expliquer les nouvelles orientations aux adhérents de la Tontine et exprime le fait que « si de nouvelles orientations ne sont pas prises avec des changements de direction, les projets risquent de s'arrêter ».

Elle propose de mettre en place une correspondance où le projet de mise en place de la caisse populaire y serait détaillé avec mention des critères de prêts, des taux, de la durée de remboursement et des personnes qui gèreraient les dossiers de crédits, etc... ».

Est alors abordé, par Cadou, la possibilité de mettre en place de l'artisanat pour le tourisme avec revente d'art.

Le directeur de l'école intervient à ce propos en avançant qu'il pourrait y avoir de la revente, mais aussi de la production avec « une ouverture sur le marché européen par le biais par exemple de La Tontine ».

Une cacophonie s'ensuit, où tous les interlocuteurs parlent en même temps.

Codou reprend la parole en expliquant qu'il est projeté que, pour la création de la Mutuelle ; la structure de micro crédit créée s'affilierait à une Mutuelle déjà en place.

Le directeur de l'école ne semble pas en être d'accord ni le Conseiller des parents d'élèves, qui tous deux, semblent préférer la création d'une structure totalement indépendante.

T. Comon intervient en exposant les dangers d'une filiation mais aussi ses avantages.

Le Conseiller des parents propose quant à lui, une « domiciliation du Capital en gardant son indépendance ».

M. Leroy intervient pour dire « qu'il est important de prendre son temps pour bien poser les choses » et qu'il serait peut-être souhaitable que le futur gérant bénéficie d'une formation.

Codou en est d'accord mais pose la question : « Qui prend en charge la formation ? ».

M. Leroy lui répond que c'est à eux de la prendre en charge, car sinon, la personne et la population risquent de ne pas se sentir investis dans ce projet.

Codou exprime : « Nous acceptons cela ».

Le directeur intervient en expliquant à nouveau qu'il « existe une synergie entre l'école et la Tontine et que « l'école prendra en charge la formation ».

M. Leroy intervient pour exprimer « qu'on ne travaille pas avec une personne mais avec un groupe ». Elle explique que la Tontine est là pour soutenir des projets collectifs et non individuels, comme par exemple des projets autour du maraîchage, de l'artisanat et qu'il est nécessaire de « conserver le regard du groupement de femmes ».

Le directeur traduit ce qui a été dit par M. Leroy aux personnes présentes et indique que le « noyau de collaboration avec La Tontine est le GIE ». Il indique qu'ils vont mettre en place une vente de cartes de mutuelle.

M. Leroy intervient pour retransmettre l'inquiétude des membres de la Tontine quant au système d'arrosage des maraîchages qui se sont nettement développés. Elle avance le fait qu'il soit nécessaire de réfléchir autour d'un autre système d'arrosage, celui existant risquant d'assécher très vite la nappe phréatique.

Codou répond que cette réflexion a commencé.

Le directeur intervient pour dire que les motos pompes ont été installées sans expertise préalable.

Codou parle alors de Daniel Leroy. Elle exprime le fait que le village compte sur lui dans deux ans lorsqu'il sera à la retraite !

Monique répond que « c'était une blague » (le fait qu'il vienne lorsqu'il sera à la retraite)

Le chef du village prend la parole et redit aux membres présents de la Tontine qu'ils sont les bienvenus ; il les remercie de leur présence et leur témoigne toute sa reconnaissance.

Il insiste sur le point suivant : lui, en qualité de chef du village « évalue les faits et pas les dires ». Il exprime s'être rendu compte des faits (c.a.d. les conséquences concrètes de l'intervention de la Tontine et de la coopération avec le GIE). Il dit : « au début, la coopération était surtout centrée autour de Codou, mais qu'aujourd'hui, tout le monde en bénéficie ; tout le village bénéficie d'avancées notoires ». Il exprime le fait qu'il soit d'accord « pour que La Tontine soit son porte-parole ».

S. Verkest demande qui sera dans le Comité de pilotage.

Le Conseiller des parents lui répond qu'il y aura différentes instances : l'assemblée générale ; le Conseil d'administration qui gèrera les conditions de crédits ; La Caisse ; le Comité de Crédit qui regardera si les activités pour les quelles sont demandées des crédits sont pertinentes.

M.Leroy intervient en rappelant ce qui est important est que le groupement de femme soit représenté.

Le Conseiller des parents répond qu'il est prévu une gestion démocratique.

T. Comon pose la question : « Comment motiver les gens à prendre une carte de Mutuelle? »

Le Conseiller des Parents répond qu'ils vont effectuer un travail de sensibilisation, mais que beaucoup ont déjà envie d'adhérer.

M. Leroy réitère en disant qu'il est nécessaire de «commencer modestement et de prendre son temps».

Le Conseiller des Parents expose qu'ils vont donner à la population les grands traits du fonctionnement de la Mutuelle.

M. Leroy indique que la Tontine est prête à collaborer dans ce projet à travers un soutien et un regard sur ce qui se passe. Elle indique que «ce regard à pour but que vous puissiez vivre par vous-même ».

La conseillère met au point la prochaine réunion et ses horaires pour informer la population, avec présence du chef du village.

Compte rendu de la réunion avec Le Crédit Mutuel de Kébémér
Réunion du 16.01.06

Personnes présentes :

Pour le Crédit Mutuel de Kébémér :

- Codou Diop : vice-présidente du Crédit Mutuel
- Présidente du Crédit Mutuel :
- Les membres de droit du Crédit Mutuel de Kébémér

Pour La Tontine :

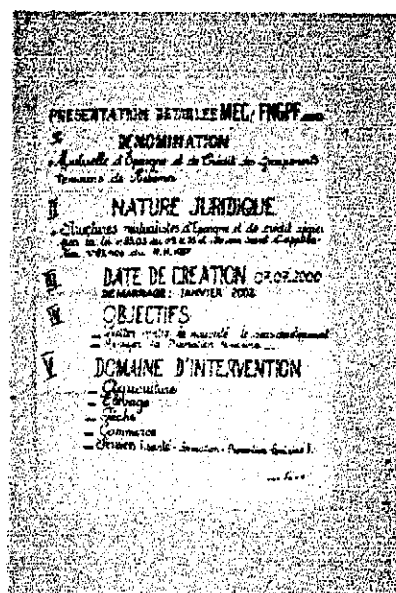
- M.Leroy, présidente
- S. Verkest
- T. Comon
- T. Joyeux
- A. Berthelot-
- C. Guillaumin

Cette réunion a été programmée dans l'objectif d'une part d'échanger avec l'établissement du Crédit Mutuel de Kébémér autour de l'histoire de cet établissement, et d'autre part autour de ses principes de fonctionnement, afin de mieux réfléchir autour de la création sur Lompoul d'une structure identique, avec ou sans la coopération du Crédit Mutuel de Kébémér.

Monique Leroy commence à parler en demandant des explications autour du fonctionnement de la structure, afin «de pouvoir donner des informations aux adhérents de La Tontine».

La présidente du Crédit Mutuel prend la parole et explique que sa structure fait partie de la Fédération Nationale de Groupement Féminin (FNGF); le Crédit Mutuel a été reconnu par le Président de la République et a été créé le 07.07.00, mais n'a démarré qu'en 2002.

Les objectifs sont les suivants :

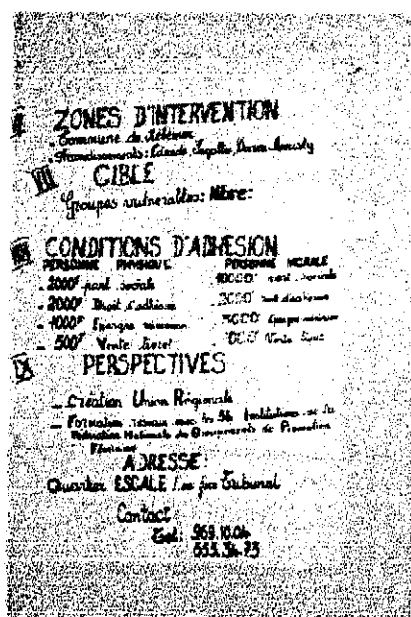


La Mutuelle a choisi de décentraliser son intervention et intervient donc sur différentes communes, dont celle de Lompoul.

La population visée pour l'attribution de crédits est principalement « les personnes vulnérables », c'est à dire celles qui n'ont pas assez d'argent pour financer des projets.

Le crédit Mutuel de Kébémér comprend aujourd'hui 428 membres. ;

Les conditions d'adhésion sont les suivantes :



La présidente nous informe qu'une Union Régionale est en cours de création. Il est envisagé une union des trois caisses déjà existantes.

La FNGP a déjà créé 54 caisses au niveau national.

Le taux de prêt est de 2%, sur 6 mois ; le 1^{er} mois est reporté.

Les octrois de crédits se font sous condition de dépôt de garantie (ex: télévision ; réfrigérateurs, peuvent servir de dépôt de garantie aussi bien que de l'argent).

Le principe de prêt repose sur des durées de remboursements et des montants limités. Les prêts sont remboursables sur une durée de 6 mois. Dans un premier temps, un montant par exemple de 20 000 CFA est prêté; ceci permet de servir de «test» pour savoir si l'emprunteur est capable de rembourser. Si aucun problème n'intervient, un deuxième prêt de 75 000 F CFA est octroyé, puis 150 000 F.

Pour les Groupements (type GIE), les montants prêtés peuvent atteindre maximum 700 000 F CFA, au départ.

La Mutuelle octroie des prêts à des groupements aussi bien qu'à des particuliers.

Le Conseil d'Administration est élu par l'assemblée Générale; La présidente est élue par l'assemblée générale également.

Il existe 3 comités :

- Le Comité de Crédit
- Le Comité qui veille à la sécurité de la caisse.
- Le comité de ?

Les membres des comités ont été formés à Dakar, ainsi que la caissière, les membres du Conseil d'Administration et la gérante. La formation a été financée par la Mutualité et Développement, qui constitue un partenaire privilégié du Crédit Mutuel de Kébémé. Elle a aussi offert le coffre fort, les chaises et le détecteur de faux billets.

Les candidats ont passé des tests avant de se présenter aux élections. La présidente nous indique que leur Mutuelle de Crédit est un organisme mixte.

Il est demandé combien doivent apporter en fond propre les personnes pour adhérer et se voir octroyer un prêt.

La présidente répond qu'il est nécessaire d'avoir un apport de 10 000 F CFA pour 50 000 F CFA prêtés (Soit 20 %).

La Mutuelle de Crédit ouvre un compte à la Caisse Nationale d'Epargne (La Poste) avec l'apport des personnes.

La présidente nous indique qu'un point négatif est le coût du loyer que doit régler La Mutuelle de Kébémér: le loyer est de 25 000 F CFA par mois, soit 3000 000 F CFA par an. La mairie projette de donner à la Mutuelle un terrain, mais le coût de la construction reste problématique.

Le projet global de La Mutuelle de Kébémér est de décentraliser. La présidente nous signifie qu'ils souhaitent créer une antenne à Lompoul, et qu'ils ont déjà formé les guichetières.

Codou intervient en affirmant qu'il est nécessaire de former aussi une gérante en plus du caissier.

La présidente répond qu'elle pense qu'une seule personne suffit, qu'il est préférable de limiter les horaires d'ouverture à certaines heures et jours fixes.

Codou pose la question de savoir si les 48 personnes qui souhaitent adhérer(de Lompoul) vont pouvoir bénéficier de prêts de la maison mère de Kébémér, ou bien si un autre principe est retenu.

La gérante lui répond en avançant qu'elle pense que la subvention ne sera pas uniquement pour Lompoul, car déjà des personnes de Lompoul ont emprunté à la Caisse.

Une discussion se met en place autour de la question des différentes possibilités et principes qui peuvent être retenus pour la création sur Lompoul d'un Crédit Mutuel: Caisse dépendant de Kébémér, ou bien totalement indépendante. Si la caisse est rattachée à Kébémér, qui en bénéficiera, uniquement les habitants de Lompoul, ou pas ? etc...

De cette discussion semble ressortir un consensus :

La Caisse de Lompoul serait une annexe de celle de Kébémér et les bénéfices (intérêts des fonds propres placés à La Poste) seraient pour Kébémér ; cependant, les fonds seraient prêtés uniquement aux habitants de Lompoul. Les recettes et la gestion des droits d'adhésion et des cartes d'adhérents seraient gérées par Lompoul et l'argent qui en découlerait reviendrait à la Caisse de La Mutuelle de Lompoul. La présidente remarque : "s'ils se mettent à plusieurs, ils sont plus puissants".

Codou demande si les fonds seront logés dans une banque ou dans la Mutuelle.

Les femmes, après discussion se mettent d'accord autour du principe que les fonds seront logés à la Mutuelle de Kébémér.

La gérante de la Mutuelle propose de venir au village expliquer à la population les principes de la Mutuelle et ce qui a été retenu et d'aider Lompoul à mettre en place une telle structure.

La responsable explique à l'assemblée que leur mutuelle a démarré avec 3 millions de fonds et 273 membres.

5000 Francs provenaient des individuels

15000 Francs des groupements

3 millions de francs de subvention de l'Etat

Codou pense qu'il y a déjà au minimum 48 familles qui seraient intéressées sur Lompoul et qu'il faudrait démarrer avec 3 millions de francs de départ. Elle demande à ce que La Tontine participe au financement de la construction future de Kébémér.

M. Leroy demande s'ils ont déjà fait des devis, et expose que si La Tontine intervient, ce ne serait seulement que pour un soutien, que l'association ne veut pas prendre tout en charge. Elle insiste que ceci «est notre devise».

Les femmes répondent toutes ensemble: « C'est bon ».

Codou exprime qu'elle «travaille avec Monique depuis 12 ans et que l'aide est concrète».

M. Leroy explique à nouveau que La Tontine ne se situe pas dans une démarche de vérification, mais plus dans une démarche d'information.

Les femmes lui répondent : «vous serez la marraine de la Mutuelle et vous serez là pour l'inaugurer».

Monique remarque qu'il serait souhaitable de «trouver d'autres partenaires, même si La Tontine est prête à participer».

La réunion se termine (ou presque) autour d'une chanson que les femmes inventent en l'honneur de Monique : «La Tontine, il est bon, il est beau, il est gentil».

Nous sommes invités à déjeuner autour d'un plat merveilleusement préparé !

*Compte rendu de la réunion de village dans le cadre de la coopération du GIE de Lompoul et de «La Tontine»
Réunion du 16.01.06*

Personnes présentes :

Les habitants de Lompoul - village, Codou Diop

Monique Leroy, Sébastien Verketst, Thierry Comon,

Le chef du village : M. Birem Diay

la vice-présidente du GIE

Un instituteur : M. Baba Sal, chargé des relations avec les associations

Le Représentant des parents d'élèves : M. Amadou N'Diaye ; fonction de traducteur

Christine Guillaumin, Armelle Berthelot, Thierry Joyeux

Le directeur de l'école de Lompoul, les instituteurs, M. Seck : traducteur

4 femmes griots, rémunérées pour leur musique (avec l'argent, elles ont offert le thé aux femmes travaillant aux champs, un beau geste !)

Compte rendu :

La réunion débute avec un long monologue en wolof du **directeur de l'école** qui, à l'appui des notes prises lors de la réunion avec le Crédit Mutuel de Kébémér, réunion à la quelle il n'a pas assisté, explique au village le principe de Mutuelle et, semble-t-il, une grande partie de ce qui a pu être discuté. Il évoque également le principe d'adhésion.

Son discours n'est pas traduit en français, ce qui ne nous permet pas de vérifier ce qui est dit.

Un instituteur (**Baba Sall**) est désigné pour traduire.

Il est demandé aux villageois s'ils ont des questions à poser à M. Leroy.

Un **notable**, représentant le village de N Dioutou (village aux alentours) intervient en **remerciant l'existence de la relation entre La Tontine et Codou**.

Le **chef du village** prend la parole et remarque l'unicité concrète, dont cette réunion en est l'exemple, du village (présence des peuls, wolofs, villageois de tout âge). Il remercie les membres de La Tontine d'avoir fait tout ce chemin et leur souhaite que ce séjour soit le meilleur de part sa teneur. Il reprend l'exemple de l'aide apportée par La Tontine autour de la métaphore de l'apprentissage de la pêche et du poisson pêché.

Ousman Diop, un habitant, prend la parole en faisant remarquer la faible durée des prêts et de leurs montants peu importants. Cette personne remarque que lui serait intéressé par un prêt plus substantiel, car ceux octroyés ne peuvent, selon lui, servir que sur le plan alimentaire. Il remarque que 6 mois, dans le cadre de l'élevage ne suffisent pas à pour engraisser une bête.

M. Leroy lui répond que ce n'est pas à elle de répondre à cette question autour du montant et de la durée des prêts, mais au futur conseil d'Administration. Elle remarque que les prêts dépendront du montant des fonds qui est relatif aux nombres d'adhérents. Elle fait remarquer que La Tontine ne peut pas tout financer.

Elle insiste sur le fait qu'il vaut mieux commencer par de petits prêts pour que les gens arrivent à rembourser.

Une **femme peule** prend la parole (mère d'un petit garçon dont Daniel Leroy est le parrain et qui porte d'ailleurs comme deuxième prénoms Daniel)

Elle commence son intervention par la chanson «Merci Monique», puis, «au nom de toutes les femmes du village, elle remercie La Tontine en prenant l'exemple de l'intervention de l'association qui a permis la création des cases santé.» Elle fait remarquer «qu'avant les femmes croyaient être ménopausées et qu'aujourd'hui les femmes peuvent à nouveau avoir des bébés». Elle remercie également pour la construction de l'école.

Un **homme** intervient ensuite pour à nouveau remercier par rapport aux aides financières et concrètes apportées aux femmes et aux élèves.

Après cet espace de questions ouvertes laissé à la population, **Monique Leroy** commence à lire son discours (minutieusement préparé !).

A l'issue de ce dernier, un grand silence s'installe. Aucune question n'en découle, l'heure est à la réflexion...

Les **griottes** commencent à jouer sur leurs bassines. L'une d'elle fait remarquer avec humour à Monique «que ce serait mieux de jouer sur des djembés» et demande s'il est possible que La Tontine lui en paye un !

REUNION DE BUREAU DU GIE DE LOMPOUL
Lompoul, le 16.01.06

Les femmes du bureau du GIE choisissent de se réunir le soir même de la réunion avec le village pour reparler ensemble, en présence de Monique Leroy, des différents choix d'aides envisageables. Cette réunion se tient de nuit à la lueur de la lampe à pétrole.

Personnes présentes :

Fatou
Codou Diop : Président du GIE
Astou WEIGNE : Vice-présidente du GIE
Gueige Awa DIOP, Secrétaire générale
Aida NDAYE : vice-présidente
Anta Thian NDEYE : trésorière
Mbene Kébé : chargée des relations extérieures
Kine Sow, Adama DIOP, chargées de l'organisation
Amadou NDAYE, Baba Sall, Fatou Kine Sarr : conseillers
Monique Leroy pour La Tontine
Sébastien Verketst
Thierry Comon
Christine Guillaumin
Armelle Berthelot
Thierry Joyeux

Le groupe de **femmes** commence par aborder les projets d'aménagement de la salle communale qui pourrait être coupée en deux : Une moitié pourrait être réservée à la Mutuelle et l'autre à la bibliothèque et à la salle d'étude.

Elles évaluent qu'il faudrait 30 chaises pour la bibliothèque, sachant que la chaise coûte 12000 francs CFA.

Elles pensent également qu'il serait nécessaire d'avoir une natte (dont le coût est évalué à 20 000 francs).

M. Leroy intervient en faisant remarquer qu'il serait peut-être plus judicieux de mettre des bancs. **Elles** répondent que «c'est une bonne proposition».

Elles estiment alors qu'il faudrait 20 chaises et 5 bancs (un banc est évalué à 10 000 francs). Pour la Mutuelle, les femmes présentes pensent qu'il serait nécessaire qu'il y ait une armoire pour classer les dossiers et une table.

M. Leroy remarque que si financement il y a, ce sera certainement quand La Mutuelle sera mise en place.

Les femmes demandent ensuite la construction de deux autres cases pour les instituteurs.

M. Leroy leur répond que ceci correspond à un autre projet et «qu'on ne pourra pas tout financer; des choix sont nécessaires».

Codou reprend alors l'option prise dans la coopération avec La Tontine en avançant «qu'il n'y a plus de financement entièrement et qu'il est nécessaire de participer ». Une discussion en wolof commence à la suite de cette remarque, discussion qui ne nous est pas traduite.

Une femme prend la parole: elle raconte ses difficultés quant à la Caisse de Kébémér: elle explique qu'ils ont attendu 3 heures pour faire la queue afin d'obtenir un crédit; et que finalement, ils n'ont rien obtenu.

M. Leroy intervient pour ré expliquer ce qui a été dit lors de la rencontre avec la Caisse de Kébémér et leur retransmet que la priorité sera donnée aux habitants de Lompoul pour cette nouvelle caisse qui sera créée, mais que le fruit des intérêts générés reviendront à Kébémér. Elle indique que la Tontine est prête à y participer. **Mme Leroy** leur retransmet également qu'ils leur a été demandé une participation dans la construction à Kébémér.

Une femme prend la parole pour féliciter Monique et la Caisse de Kébémér dans leur soutien au GIE.

Codou propose d'utiliser le bâtiment déjà en place pour y installer la Caisse de Lompoul plutôt que de construire un nouveau bâtiment.

Les femmes répondent qu'elles sont d'accord. Elles reparlent cependant de la nécessité de construire une case pour les instituteurs.

Monique Leroy intervient pour leur transmettre qu'elles peuvent aussi faire une demande de subvention à l'Education Nationale. et rappelle qu'une case avait déjà été financée mais qu'une seule famille s'y est installée.

M. Leroy répète que «l'intérêt pour nous, c'est que vous vous débrouillez seuls» et répète «qu'il faut démarrer petit».

Les femmes reparlent alors des possibilités de développement de l'artisanat : «Sali pourrait faire du Batik et de la teinture», lance une femme. Une autre femme intervient pour proposer «de faire apprendre à d'autres mes méthodes de teinture pour vendre ensuite au marché pour rembourser le prêt».

Codou intervient en demandant: «Peut-être une vente aux membres de La Tontine? »

Monique lui répond qu'ils ne sont pas assez nombreux et qu'il est préférable de vendre sur les marchés.

Elle indique qu'elle retransmettra la totalité des projets évoqués ici à l'assemblée générale de La Tontine le 1^{er} avril prochain.

Une femme intervient et indique «qu'ils ont fait beaucoup d'efforts pour que le travail cette année ait été augmenté par rapport à l'an passé».

Codou explique qu'en effet ils ont ouvert, au sein du GIE aux autres castes et ont cherché une diversification et une ouverture. Elle indique que la secrétaire du GIE va écrire mensuellement à La Tontine pour les tenir au courant des évolutions.

PROJETS DE REALISATION

ET DE

DEVELOPPEMENT

PREVISIONS POUR 2006

- **Mise en place d'un pôle de Micro-financement à Lompoul en lien avec la Mutuelle de Kébémér et la Tontine.**
- **Réaménagement de la salle communale qui serait partagée en deux :
Une partie bibliothèque / salle d'étude et une partie bureau pour la Mutuelle avec porte sécurisée.**
- **Participation au financement des manuels scolaires.**
- **Participation à la construction de l'agence de la Mutuelle de Kébémér**

Des devis nous ont été proposés et sont à étudier.

BUDGET PREVISIONNEL

Adhésion 1100€

Repas annuel 500€

Tombola 600€

En caisse 1500€

TOTAL **3700€**

PREVISIONS

salle et biblio -700€

fond de roulement **-500€**

SOLDE **2500€ (pour la Mutuelle.)**

DEVIS POUR LA SALLE DE LA MUTUELLE

▣ Ciment briques + paiement mouleur	= 57000 CFA
▣ Raxe pour lisse	= 24000 CFA
▣ 8 barres de fer	= 16800 CFA
▣ 2 Sceaux de latex	= 18000 CFA
▣ Bouteilles de colorant	= 4000 CFA
▣ Main d'œuvre du maçon	= 20000 CFA
▣ Transport maçon et matériel	= 10000 CFA
▣ Une porte de sûreté pour la Mutuelle	= 80000 CFA
▣ Une serrure de sûreté et cadenas	= 7500 CFA
▣ <u>TOTAL</u>	252 300 CFA / 384,63 €

AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

15 chaises à 12 000 CFA l'unité	180 000 CFA / 275 €
1 banc à 10 000 CFA	10 000 CFA / 15,24€
1 natte à 20 000 CFA	<u>20 000 CFA / 30,48€</u>
<u>TOTAL</u>	210 000 CFA / 320,72€

Ceci nous fait un total de 705,35 €

DEVIS POUR LA CONSTRUCTION

DE L'AGENCE DE KEBEMER

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Fer de 10	40KG	3300	132000
Fer de 8	450KG	3665	164925
Fer de 6	50KG	340	17000
Fil de fer	7KG	800	5600
Pointes	5KG	800	4000
Ciment agglo	9 tonnes	63000	200000
Maçonnerie coulage			
Bétons	16m3		12500
sable	8 charges		80000
Eau			25000
Porte métallique	5	30000	150000
Grille fenêtre	5	20000	100000
Grille 1,50	<u>2</u>	25000	50000
Grille 80	1	12000	12000
Peinture forfaitaire			
Main d'œuvre 35%			737660
TOTAL			1.690.685

IMPRESSIONS DES MEMBRES

DE LA DELEGATION

Christine, Armelle, Thierry C
Thierry J, Sébastien

Le voyage au Sénégal était pour moi, au de-là de la découverte de l'Afrique noire, une première approche d'un pays merveilleux et de personnes chaleureuses et gaies.

C'est avec des souvenirs inoubliables que je suis repartie en France, un peu déboussolée et avec une difficulté à me réadapter à une vie bien sur-faite finalement. Ces souvenirs sont marqués essentiellement pour moi par notre passage au village de Lompull où nous avons pu découvrir des personnes extrêmement chaleureuses et vraies, entourées d'une multitude d'enfants, bien différents de ceux de chez nous car bien moins capricieux et jouant avec presque rien. Notre séjour nous a permis aussi de percevoir la différence de vie urbaine et rurale. Ainsi, par exemple, les enfants m'ont-ils paru plus heureux à Lompull que dans certaines villes comme Saint-Louis où ils semblent être utilisés pour mendier par des groupes organisés. A Lompull, nous avons découvert des enfants merveilleux, plein de vie et des femmes de caractère qui prennent les choses en main pour faire avancer leur communauté. Enfin, et c'est très important, aujourd'hui, la danse du ventilateur et les danses nocturnes n'ont plus de secret pour le petit groupe que nous constituions, qui d'ailleurs a bien fonctionné et où régnait une ambiance bien sympathique. Il faut bien dire que nous avions un guide merveilleux et très expérimenté! (dans les relations humaines mais aussi dans les danses africaines!)

Christine GUILLAUMIN

Impressions de voyage....ARMELLE....Impressions de voyage...

Par l'intermédiaire d'amis, Hervé et Lydia, j'ai eu la chance de partir au Sénégal avec « la Tontine » dont Monique, la présidente de cette association(juste un petit rappel...) a accepté de m'emmener avec elle et les 4 autres compagnons dans son périple annuel.

A l'idée de vivre chez l'habitant durant une semaine, me réjouissais, ainsi que de partager cette expérience avec des personnes inconnues. A l'approche du départ, je ne vous cacherai pas mon inquiétude...

Dès mon arrivée à Lompoul, j'ai été submergée par cette chaleur humaine qui se dégageait et ces enfants qui tournaient autour de nous avaient la joie de vivre.

Jour après jour, je me suis laissée emporter par le rythme de ces habitants. Les odeurs, les couleurs, leur tam tam, leur chaleur et surtout leur bons petits mets savoureux que nous avons dégustés avec beaucoup de bonheur...auquel j'ai pleinement profité au retour : de petits ami/bes !

J'ai pris conscience qu'ils savaient vivre l'instant présent, ce qui n'exclut pas tous les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

Impressions de voyage –

Ayant eu l'honneur de faire partie de la délégation de La Tontine qui s'est rendue à Lompoul en janvier dernier, j'ai le plaisir de vous communiquer mes impressions sur ce voyage.

Je ne pense pas qu'il existe dans le dictionnaire de mot assez fort pour décrire mon sentiment au sujet de notre séjour à Lompoul. Quelle émotion lorsqu'en descendant du taxi-brousse qui nous a conduit jusqu'à Lompoul d'être accueillis par tous ces enfants et leur joie de nous accompagner jusqu'à la case de Codou. Que dire aussi de l'accueil très festif que nous ont réservé les femmes au milieu des champs, des soirées autour du feu avec une initiation à leurs danses populaires (Ah la fameuse danse du ventilateur !!!), cette partie de foot improvisée avec les enfants du villagebref des moments inoubliables.

D'un point de vu non festif mais tout aussi fort, ce fut pour moi une très grande surprise de constater le rôle capital des femmes dans la vie et le fonctionnement du village au travers du GIE. Après une adaptation, finalement très facile, au rythme africain et surtout à l'heure africaine, les réunions furent très constructives et nous avons pu constater un réel engouement pour l'installation d'une agence de micro-crédit à Lompoul. Tout cela peut réussir et va réussir du fait du très fort attachement de la population à la Tontine. J'ai ressenti un véritable besoin pour eux d'être guidés, conseillés, soutenus par la Tontine mais pour ce qui est de la mise en place cela ne semble pas posé de problèmes particuliers. Espérons qu'ils continuent à suivre les conseils de La Tontine et en particulier en matière de gestion de l'eau pour les arrosages à cause du réel risque d'épuisement de la nappe phréatique,risque sur lequel nous les avons alertés à maintes reprises. Il y aurait encore tellement de choses à dire sur ces 3 jours fabuleux passés à Lompoul. Il est certain que notre venue quelques jours leur apporte beaucoup de joie mais je pense qu'ils m'en ont apporté encore beaucoup plus au travers de cet échange enrichissant et inoubliable. En attendant la prochaine fois ...

Thierry. J

SOUVENIR DE LOMPOUL : UN SEJOUR MAGNIFIQUE.

Le lendemain, départ pour Lompoul. Levé dès l'aube, première épreuve : la gare routière de Dakar. Que de guides, que de rabatteurs présents (dès l'aube eux aussi). Ils ont tous le véhicule qu'il nous faut. Sinon, il y a leurs cousins, leurs copains, leurs frères qui a tout ce qu'il faut pour nous et « pas cher ». Nos hôtes savent se débrouiller.

Nous voilà confortablement installés dans une belle pigeo 504. Arrivée sans encombre dans des conditions que nous ne savions pas encore... luxueuses... Tellement moins pittoresques que notre trajet Kébémour – Lompoul deux jours plus tard : 25 personnes dans les 2 mètres carré d'une petite camionnette bigarrée. Ces moments d'inconfort furent toujours des occasions d'échanges de paroles pour se saluer, se présenter, de sourires chaleureux et de quelques fous rires.

Les trois journées passés à Lompoul furent inoubliables, remplies d'expériences improbables : contribuer à la fondation d'une mutuelle d'épargne et de micro-crédit, aller à la rencontre des femmes du village en plein travail de culture dans les champs qui s'arrêteront aussitôt pour nous saluer en chantant et dansant, improviser une partie de foot autour d'un ballon crevé avec cinq gamins, puis dix, puis vingt, puis trente et on ne sait plus... Echanger avec les enseignants sur leur vision de l'avenir du village et de leur pays, sur leur conviction et leurs pratiques admirables en matière d'éducation et d'implication des parents, observer d'un œil à la fois naïf et inquiet les intrigues et autres rapports de force qui traversent la vie de ce village, la puissance et la beauté de cette Codou, incontournable à tel point qu'on voit bien que certains voudraient la contourner.

Awa, M'be, Fatou : les trois muses de Lompoul ! Aussi gracieuses que chaleureuses. Fatou fut la compagne de danse la plus encourageante, Awa s'évertuait à m'enseigner patiemment quelques mots de Wolofs et M'be, la fille de Codou, à la mine souvent mélancolique, me rappelait avec une nostalgie non feinte ses souvenirs de la rencontre avec ma gazelle restée à Paris hélas ! Tous les soirs, au son des tam-tams bassines, la fête battait son plein et la joie entraînait chacun à bouger sans retenue, poussant l'hilarité générale lorsque les mâles Toubabs s'efforçaient de suivre les lompouliennes dans leurs rythmes endiablés et leurs mouvements pour le moins suggestif. Sébastien est maintenant devenu une icône locale en matière de danse du ventilateur et heureusement Thierry a immortalisé cet instant de grâce !

Nous fûmes aussi invités à un mariage à Lompoul sur Mer. Codou y tenait ! Mais notre maîtrise du wolof étant encore un peu incertaine, les échanges entre le griot, le père de la mariée et du veinard époux nous échappaient un peu. En jeu manifestement, la dote. Mais peu d'émotions, beaucoup d'attente, peu de youyous, de coups de fusil, de cris, ou de battements de mains. Bref, en quête d'exotisme, nous nous éclipsions pour visiter la plage et piquer une tête. L'expérience fut de courte durée : des courants de fond qui vous tirent vers le large et des vagues scélérates qui vous basculent vers la berge...

Lors de notre passage à Lompoul, deux enfants sont nés : Présidente Monique fut l'heureuse marraine de l'un, je pus goûter au privilège d'être le parrain d'une petite Awa, 1^{ère} fille d'un des instituteurs du village, Baba. Depuis ce moment, je suis régulièrement en contact avec le

papa pour prendre des nouvelles. Ce Baba sera à n'en point douter un bon Papa attentif et tendre.

Les discussions avec Baba sur l'éducation, sur son amour de la culture et notamment de la littérature française m'ont beaucoup touché. Je lui ai promis de lui adresser la deuxième partie du Comte de Monte Christo dont il voudrait lire des passages aux enfants. Beau programme !

Il y eut aussi la réunion d'échange, dans la cour du Chef du village, consacrée aux nouvelles orientations de notre coopération : moment grave et émouvant. Grave par les enjeux traités, émouvant car tout le monde était là : Wolofs, Peuls, femmes, hommes, vieux et jeunes.

Les moments vécus furent en fait tellement intenses en émotions, tellement chargés d'enjeux où se mêlaient à la fois des sentiments sincèrement amicaux, du sérieux, voire de la solennité, de la sincérité mais aussi de la prudence, des non dits et toujours du rire, que j'avais l'impression d'être là déjà depuis quinze jours. Non pas que le temps fut long, mais à la fois la densité et la variété des événements vécus, la force des relations nouées, si loin de notre vie quotidienne, contribuaient à ce sentiment.

Enfin nous eûmes nos palabres entre Toubabs, arrosées du salvateur pastis national, au cours desquelles nous échangeons nos impressions, nos craintes et nos espoirs concernant l'avenir de ce village.

L'espoir : ce soutien au développement d'une mutuelle de micro-crédit pour le financement des micro-projets des habitants. L'idée est déjà bien avancée. L'organisation concrète se met en place. Le village devrait pouvoir profiter ainsi d'une dynamisation de son activité économique. L'autre force, ce sont évidemment les femmes de ce village. Madame Codou d'abord, certes. Quelle femme ! Et en même temps, on perçoit aujourd'hui que la dynamique de ce village ne tient pas que sur ses épaules, qu'un relais ou un appui peut être pris par d'autres dans un esprit de coopération. Et en même temps, il n'est peut-être pas simple pour Codou de laisser un peu de place. Les choses avancent et le changement de cap dans notre façon d'aider nos amis contribuent certainement à une dynamique plus collective et moins assistée. Les réalisations déjà actées (ces champs cultivés dont l'extension nous a impressionné, ces succès de commercialisation, l'école enfin bâtie, la case santé opérationnelle, le puits central surélevée, la remontée du taux de scolarisation...) sont aussi un signe de bonne santé et d'espoir.

La crainte : les techniques d'irrigation sauvage (motopompes ravageuses) qui tendent à épuiser leur nappe d'eau et les dirigent tout droit vers l'accès à une eau saumâtre, dernière étape avant l'ensablement. Ce qui peut nous désespérer encore plus, c'est le peu de réactivité manifeste lorsque nous répétons les alertes en ce sens. Comme si demain n'existait pas et que simplement «Inch Allah». Le raisonnement par anticipation des risques semble être une abstraction de Toubabs inutilement angoissés. Le constat de cette difficulté à anticiper est souvent confirmé quand on regarde, quasiment n'importe où en Afrique, l'état des équipements fournis nécessitant un minimum d'entretien, un minimum de maintenance régulière. Mais faut-il vraiment s'en désoler ? Je ne sais plus trop, à vrai dire : nous sommes économiquement riches et soucieux voire stressés par le lendemain que nous nous efforçons de toujours maîtriser. Ils sont économiquement pauvres et paraissent tout compte fait plus tranquilles.

Il y a d'autres signes qui pourraient nous pousser plutôt à l'optimisme et en même temps ces signes sont assez ambivalents. La discussion à l'école a tourné rapidement vers des demandes de soutien sans assurance d'utilité mais simplement pour « Madame La Présidente, lutter contre le nouvel analphabétisme du XXIème siècle qui consiste en l'exclusion de la révolution internet » dicit Baba délégué par le Directeur pour soutirer quelques sous aux Toubabs. D'autres Toubabs sont passés par là (passés et repartis) et ont signifié à quel point il était pertinent de faire « un jardin pédagogique ». Pas sot en effet ! La question c'est simplement de savoir, si ça correspond bien d'abord à un souci pédagogique issu de l'équipe de Lompoul. Pas sûr, pas sûr. Le mieux alors, c'est de laisser voir venir. On soutient, s'ils avancent.

Tout comme leur projet de journal qui semble là relever précisément d'un souhait de développement de type pédagogie active. Pourquoi pas leur dégôter en effet une belle ronéo ? En tous les cas, ces enseignants ont beaucoup à apprendre aux nôtres, notamment en matière d'intentionnalité vis à vis des enfants et de leurs parents... Mais, il faut rester vigilant sur ce à quoi on contribue en les aidant y compris sur la dimension éducative : l'islam semble pointer son nez à l'école... Nouvelle question éthique pour nous.

Pour finir, vive la Tontine. Le projet de soutien à la Mutuelle de micro-crédit dans lequel ils s'investissent, dans lequel ils sont les premiers acteurs et donc dans lequel nous ne venons qu'en soutien second à leurs projet développement d'activités collectives ou individuelles, constitue un tournant intéressant. Reste à discuter le montant de notre aide. Reste à discuter l'idée de conditionnalité de notre aide. Manifestement, en dehors des garanties de solvabilité, la mutuelle prête pour tout type d'activité développée. Difficile dans ce cas là pour nous de faire autrement. Mais hélas, les projets les plus couramment présentés relèvent d'activité de commerce au détriment d'activités productives qui contribuent plus efficacement au développement économique et social des pays : l'agriculture, l'artisanat... A discuter aussi : ne faut-il pas s'ouvrir à d'autres initiatives d'autres associations sur le même plan et s'ouvrir aux analyses et conseils de professionnels de l'économie du développement en Afrique ? Tout en gardant l'âme de la Tontine, le souci de rapports chaleureux, francs et amicaux.

Longue vie à la Tontine et à notre amitié envers les habitants de Lompoul. Que la fête dure encore longtemps.

Thierry Comon

IMPRESSIONS DE VOYAGE ...Sebastien...IMPRESSIONS DE VOYAGE...

J'avais beau avoir vu des photos, des films sur Lompoul et le GIE et écouté des récits des uns et des autres, les impressions que j'ai ressenties ont été fortes à mon arrivée au village. Nous avons été accueillis par les enfants qui nous ont amenés jusqu'à la case de Codou.

La convivialité, la notion de famille, le partage et la chaleur des lompoulois sont des mots qui ont des sens beaucoup plus forts en Afrique qu'en Europe. Nous avons pu partager des moments avec eux tels les baptêmes et un mariage, sans parler du côté festif notamment lors de la danse du ventilateur au rythme des bassines !!!

J'ai été étonné par le rôle de Codou et des femmes au sein du village. C'est elles qui sont le moteur du progrès au village, progrès pas toujours facile à réaliser et à maintenir compte tenu de la structure de Lompoul, de la personnalité du chef du village, des instituteurs et de la notion qu'ils ont par rapport au temps. Ces cercles de femmes discutent entre elles et s'entraident comme nous avons pu le voir lors de la réunion pour la mise en place des micro-crédits à Kébémér. Ce système de micro-crédits permet une plus grande prise d'initiative. Il faut savoir que 50% des fonds empruntés sont pour des associations et que 45% le sont par des femmes.

Beaucoup de choses ont été mises en place depuis la dernière expédition de la Tontine. Les collines sont recouvertes de champs de tomates mais irriguées de façon excessive au risque d'assécher les nappes phréatiques. Nous les avons alertés sur ce sujet mais n'avons nous pas commis les mêmes erreurs dans notre développement ?

Lors de la réunion dans la cour du Chef du village portant sur la mise en place des micro-crédits et des nouveaux axes de partenariat avec l'association la Tontine (nécessité d'être plus acteur dans le développement), j'ai été surpris par ce grand silence après le discours de Monique. Une nouvelle page de notre association avec le GIE de Lompoul serait-elle entrain de s'écrire ?..Nous le verrons dans l'avenir.

Ce séjour m'a beaucoup apporté au niveau échange ainsi que dans la découverte d'une nouvelle culture et d'une autre façon de vivre.

Encore un grand MERCI aux habitants de Lompoul pour leur hospitalité et leur chaleur.

ANNEXES

*Messieurs les Chefs de village,
Madame Codou Diop,
Mesdames du GIE,
Messieurs les Instituteurs et présidente des parents d'élèves,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

Janvier 2006

L'Association « La Tontine » entre dans sa 11^{ème} année de collaboration avec le GIE de Lompoul ; les adhérents suivent attentivement les projets du GIE et le bien fondé des investissements.

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous venons vous rendre visite à Lompoul pour échanger et partager des instants inoubliables d'amitiés sincères avec vous tous ici rassemblés.

Cette année, de jeunes membres de la Tontine ont tenu à vous rencontrer et à découvrir le village de Lompoul dont ils ont si souvent entendu parler ! Depuis 10 ans, 31 adhérents ont déjà fait le voyage pour dynamiser ce partenariat en étant attentifs à l'évolution du village.

50 familles en France se mobilisent et se questionnent sur l'efficacité et l'aboutissement des projets élaborés ensemble. Le dernier projet de finition de la classe et d'aménagement du puits a été financé à hauteur de 1.126.000 CFA par la Tontine, ce qui représente un investissement considérable.

Après 10 ans de fonctionnement et comme dans toute association ,un bilan est nécessaire pour faire le point sur les actions menées. Avant notre venue, nous avons demandé aux femmes du GIE et aux responsables du développement de Lompoul de réfléchir ensemble à un partenariat plus efficace et à une meilleure utilisation des fonds et des réalisations déjà effectuées.

Par exemple :

- Comment faire en sorte que la salle communale soit au service de toutes les activités et que la bibliothèque soit au service de tous et bien gérée ?*
- Comment réinstaller la pompe avec l'aide des techniciens pour qu'elle fonctionne à nouveau ? Cette pompe a représenté un lourd investissement et une participation exceptionnelle des adhérents pour répondre à une demande prioritaire du GIE. Qu'allez vous décider ?*
- Comment viabiliser le terrain acheté à la mer ? qui va s'investir dans ce projet ?*

Les membres de La Tontine attendent des réponses à toutes ces questions, souhaitent un partenariat utile et efficace au risque de se désinvestir....

Nous ne voulons plus être dans le financement total des projets mais dans une participation et un soutien.

Un projet, pour qu'il se réalise, demande un investissement et un suivi de ceux qui le mette en place avec une étude préalable.

Nous serions prêts, peut être avec la collaboration du Crédit Mutuel Populaire et par des micros financements à soutenir de petits projets collectifs dans le domaine du maraîchage, de l'élevage, de l'artisanat, du tourisme, du scolaire ou autres...

Avec la ténacité, le dévouement, l'efficacité de Codou Diop et des femmes du GIE, nous réussirons, sans aucun doute, ce challenge !

Vos nouveaux projets collectifs seront étudiés par le bureau de la Tontine et présentés en Assemblée Générale. Nous ne voulons plus financer des projets qui s'avèrent inadaptés à vos besoins et abandonnés.

Nous avons toujours eu le souci d'une collaboration étroite, franche et transparente entre le GIE et la Tontine et c'est aussi un atout majeur pour l'extension de l'association qui fonctionne uniquement grâce aux dons de particuliers. Les adhérents réfléchissent actuellement à la crédibilité de cette entraide.

Nous sommes certains que votre courage et votre ingéniosité feront progresser ce partenariat dans le bon sens.

Au terme de ce questionnement et de ces réflexions et si tel est votre désir, c'est avec force que nous continuerons à soutenir le village de Lompoul dans ses projets innovants. C'est notre plus grand souhait car, comme je vous l'ai souvent répété, votre sens de l'accueil, de la convivialité, votre courage nous remplis d'admiration et c'est pour chacun d'entre nous des moments inoubliables au cœur de l'hiver. Nous rentrons en France avec de nouvelles images de votre beau pays et notre façon de penser s'en trouve modifiée et enrichie. C'est ce que nous essayons de transmettre à tous les adhérents.

Au nom de l'Association la Tontine, je tiens à vous exprimer notre fidélité et notre désir de travailler à cette nouvelle forme de partenariat que nous voulons efficace et dynamique.

Nous souhaitons de tout cœur que notre collaboration se poursuive sur des bases de plus en plus solides et qu'elle œuvre en faveur du collectif.

Bon courage et merci à tous et à toutes de votre attention.

Monique Leroy

Lompoul, le 13-02-06

A Madame Monique Leroy, Présidente de l'Association La Tontine,

C'est avec un grand plaisir que nous vous adressons cette correspondance à vous mais aussi à l'ensemble des membres de votre Association. Veuillez leur transmettre de notre part nos chaleureuses et reconnaissantes salutations en y joignant nos ardents vœux de santé et de bonheur pour tous dans leurs foyers respectifs. Nous osons espérer que vous avez dû passé un bon séjour parmi nous et que votre retour s'est bien passé. En tous cas nous le souhaitons.

Comme convenu lors de votre dernière visite, une assemblée réunissant les membres de la communauté villageoise de Lompoul s'est tenue pour évaluer l'impact de notre partenariat dans le développement de la communauté et de dégager d'éventuelles pistes dans le but de rendre plus pertinentes et bénéfique cette assistance combien déjà vitale et opportune pour nous que durant plus de 10 ans vous ne cessez de nous témoigner.

Lors de l'assemblée, une appréciation positive a été faite de votre assistance compte tenu de l'ensemble des réalisations faites et qui concourent sans conteste à l'amélioration des conditions d'existence de la communauté villageoise de Lompoul. Nous témoignons à cet égard une reconnaissance sans faille à l'ensemble des membres de l'association La Tontine pour la portée hautement humaine de leurs actions.

A l'issue de cette Assemblée, l'option de mise en place d'une Mutuelle de Crédit et d'Epargne villageoise a été conçue comme une priorité villageoise à laquelle nous souhaitons que l'association La Tontine nous témoigne de son assistance dans sa réalisation en nous octroyant , dans les limites de ses disponibilités, le capital de départ.

En attendant de vous envoyer les dispositions statutaires et réglementaires qui régissent la Mutuelle et qui sont en train d'être mises sur papier, nous vous présentons les grandes lignes de la structure que nous voulons mettre sur pied, ses justifications, stratégies et modalités pratiques.

1- Contexte et justifications

Le contexte dans lequel s'inscrit notre projet de Mutuelle est notre préoccupation constante à lutter contre la pauvreté en améliorant les conditions de vie et d'existence de notre communauté. Depuis un certain temps, il nous a été permis de constater dans plusieurs autres communautés villageoises environnantes, dans leur stratégie de lutte contre la pauvreté, une nouvelle option à savoir, la micro finance. Cette option porte vraiment les effets escomptés en ce sens quelle stimule l'initiative de l'individu en dotant ce dernier d'un capital minimum de départ. L'accès au micro-crédit étant une opportunité indubitable à l'initiative individuelle.

C'est après avoir approuvé positivement l'impact positif de cette nouvelle option dans les autres communautés villageoises que nous avons décidé, nous aussi, de l'adopter comme choix stratégique dans nos options de développement communautaire.

2- Stratégies et modalités

Ici nous présentons les stratégies et modalités c'est à dire la structuration de la Mutuelle et ses modalités pratiques d'exercice.

L'Assemblée a mis à cet effet un conseil d'administration, un comité de crédit chargé de gérer la Mutuelle. Les membres de ces deux structures ont été élus démocratiquement par l'Assemblée villageois. La Présidente de la Mutuelle a été confiée à Madame Codou DIOP dont l'engagement pour le développement de la communauté de Lompoul n'est plus à démontrer.

La Mutuelle est ouverte à tout membre de la communauté villageoise consentant à s'acquitter d'un droit d'adhésion défini par l'Assemblée.

L'acquiescement de ce droit d'adhésion donne droit à une carte de membre permettant de bénéficier des prestations de la Mutuelle.

La Mutuelle aura pour tâche d'octroyer des prêts à court terme et remboursables au taux de 2% et unanimement accepté par l'assemblée villageoise. Les intérêts capitalisés par la Mutuelle retourneront à la communauté sous forme de réalisations d'œuvre à intérêts communautaires.

*Voilà succinctement défini la **MUTUELLE DE CREDIT** que nous souhaitons, grâce à votre soutien, mettre sur pied.*

En attendant de vous envoyer les statuts et règlement intérieur qui régissent la Mutuelle, veuillez recevoir, vous tous les membres de l'Association La Tontine, nos chaleureux remerciements et reconnaissance.

Le chargé du développement villageois de Lompoul.